



UNION AFRICAINE

OFFICE DES BREVETS DU
JAPON

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

**OMPI**ORGANISATION MONDIALE
DE LA **PROPRIÉTÉ**
INTELLECTUELLE

CONFÉRENCE

OMPI/PI/DAK/15/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 22 OCTOBRE 2015

Conférence ministérielle africaine 2015 sur la propriété intellectuelle pour une Afrique émergente

organisée par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

et
l'Office des brevets du Japon (JPO)

en collaboration avec
le Gouvernement de la République du Sénégal

et
l'Union africaine (UA)

Dakar (République du Sénégal), 3 – 5 novembre 2015

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Mardi 3 novembre 2015

8 h 00 – 9 h 00 Enregistrement

9 h 00 – 9 h 30 Arrivée des participants/invités

9 h 30 – 11 h 00 Cérémonie d'ouverture

Allocutions d'ouverture prononcées par :

Mme F. Bintou Djibo Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, représentant résident des Nations Unies, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Dakar

S.E. M. Takashi Kitahara, Ambassadeur du Japon au Sénégal, Ambassade du Japon au Sénégal, Dakar

M. Kunihiro Shimano, Directeur général du département de procès et recours, l'Office des brevets du Japon, Tokyo

Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Addis Abeba

M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

S.E. Mme Ameenah Gurib-Fakim, Présidente de la République de Maurice, Port-Louis

S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, Dakar

11 h 30 – 13 h 30 **SEGMENT DE HAUT NIVEAU**

L'AFRIQUE DANS LE CADRE D'UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LE SAVOIR – ENJEUX ET PERSPECTIVES

Dans une économie mondiale fondée sur le savoir, il est de plus en plus largement admis que la propriété intellectuelle et l'innovation sont deux facteurs importants qui contribuent au développement économique, social et culturel en renforçant la compétitivité des industries et en accroissant les échanges.

Dans ce contexte, les nations africaines se rallient à l'économie fondée sur le savoir afin d'accéder aux opportunités qu'elle offre en termes de réduction de la pauvreté, d'amélioration de la productivité agricole et de perspectives en matière de compétitivité industrielle, ce qui pourrait ouvrir la voie à un développement durable et solidaire.

Le segment de haut niveau traitera de la mesure dans laquelle les pays africains sont disposés à embrasser la technologie et l'innovation dans une économie fondée sur le savoir. Dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Agenda 2063 de l'UA et d'autres initiatives régionales et internationales en matière de développement, il explorera les opportunités et les défis qui attendent l'Afrique s'agissant d'établir un système d'innovation dynamique et d'utiliser efficacement le système de la propriété intellectuelle.

- Introduction: S.E. Mme. Ameenah Gurib-Fakim
- Panélistes : M. Julius Akinyemi, Entrepreneur Résident, *MIT Media Lab, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique*
- M. Francis Gurry
- M. Martial De-Paul Ikounga, Commissaire en charge du département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la Commission de l'Union africaine (UA), Addis Abeba
- Mme Snowy Khoza, Directrice générale, Bigen Africa, Prétoria, Afrique du Sud
- M. Carlos Lopes, Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Addis-Abeba (à confirmer)
- M. Kingsley Chiedu Moghalu, *Professor of Practice in International Business and Public Policy, the Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University, Medford, Massachusetts, États-Unis d'Amérique*
- Mme Catherine Odora-Hoppers, Professeur, *University of South Africa (UNISA), Prétoria*
- Mme Oluwatoyin Sanni, Directrice générale, *United Capital Plc, Lagos*
- M. Mactar Silla, Président directeur général, MS Consulting, Libreville, Gabon
- Modératrice Mme Nozipho Mbanjwa, présentatrice et productrice, *CNBC Africa, Johannesburg*

13 h 30 – 14 h 00 Conférence de presse

14 h 00 – 15 h 30 Pause déjeuner

Nota Bene : Après le segment de haut niveau, le programme continu en deux groupes de discussions parallèles :

Groupe I : Science, technologie et innovation pour la transformation des économies africaines; et

Groupe II : Droit d'auteur et créativité pour la transformation des économies africaines

Mardi 3 novembre 2015

GROUPE I : SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES ÉCONOMIES AFRICAINES

15 h 45 – 18 h 15 **SESSION I**

ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EFFICACE ET ÉQUILIBRÉ POUR FAVORISER L'INNOVATION

Cette session portera sur l'importance que revêt la création des cadres législatifs et institutionnels nationaux, régionaux et internationaux propres à faciliter l'utilisation du système de la propriété intellectuelle pour la création de richesses; elle traitera également de la nécessité de promouvoir le respect d'un système de propriété intellectuelle équilibré tenant compte des intérêts des créateurs d'une part et de l'intérêt général d'autre part. Les participants examineront en outre les défis liés à la mise en place d'un environnement propice à l'innovation et à son exploitation ainsi que la mesure dans laquelle le système de la propriété intellectuelle est utilisé à l'échelle du continent par le biais d'échange de bonnes pratiques.

- a) Mise en place des cadres juridiques et institutionnels
- b) Renforcement et modernisation des offices de propriété intellectuelle en vue d'une gestion appropriée des droits de propriété intellectuelle
- c) Renforcement des capacités des institutions nationales et régionales de propriété intellectuelle
- d) Promotion du respect de la propriété intellectuelle

Modérateur : M. Kingsley Chiedu Moghalu

Panélistes : M. Kunihiko Shimano, Directeur général du département de procès et recours, l'Office des brevets du Japon, Tokyo

M. Getachew Mengistie, Consultant en droit de la propriété intellectuelle et avocat, Addis Abeba

M. Adil El Maliki, Directeur général, Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca, Maroc

Mr. Mahama Ouedraogo, Directeur a.i., Département du développement humain, de la science et de la technologie (HRST), Union africaine, Addis Ababa

M. Fernando dos Santos, Directeur général, *African Regional Intellectual Property Organization (ARIPO)*, Harare

M. Paulin Edou Edou, Directeur général, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé

Discussion

19 h 30

Réception et soirée culturelle

Mercredi 4 novembre 2015

9 h – 10 h 45

SESSION II

COMBLER LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ACCÈS AU SAVOIR EN FACILITANT L'ACCÈS À L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET SON UTILISATION APPROPRIÉE

Cette session portera sur le rôle du système des brevets dans la promotion de l'innovation et dans la diffusion de l'information technique; elle traitera également des moyens d'exploiter efficacement l'accès à l'information technique comme ressource inestimable pour la création de savoirs et l'innovation au niveau local ainsi que de la fourniture effective de technologies et de services de propriété industrielle à valeur ajoutée à l'appui de l'innovation locale. Les participants échangeront également les informations et les expériences en rapport avec les plates-formes d'information technique existantes de l'OMPI et la façon dont elles ont concrètement été utilisées par les institutions de propriété intellectuelle et les secteurs public et privé pour promouvoir l'innovation, la créativité et la compétitivité.

- a) Le rôle du système des brevets : la divulgation comme mécanisme de diffusion de l'information technique; l'exception en faveur de la recherche en tant que mécanisme de promotion de la recherche scientifique et technique; domaine public et technologies en accès libre; bases de données sur les brevets
- b) Renforcement des capacités : établissement de réseaux de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI); formation sur site et en ligne aux stratégies de recherche efficaces; techniques utilisant les cours d'enseignement à distance; Webinaires et tutoriels électroniques interactifs; ARDI; ASPI
- c) Échange de données d'expérience sur les réseaux virtuels nationaux, régionaux et internationaux : utilisation des plates-formes de l'OMPI - facilitation de l'accès aux bases de données payantes et non payantes au moyen de partenariats public-privé
 - WIPO Re:Search
 - Research4Life (AGORA, OARE, HINARI, ARDI)
 - Université virtuelle et électronique africaine

Modérateur : M. Barthélémy Nyasse, Professeur, Vice-chancelier adjoint, chargé de la coopération en matière de recherche et des relations avec le monde de l'entreprise, Université de Bamenda, Cameroun

Panélistes : M. Marco Aleman, Directeur par intérim, Secteur des brevets et de la technologie, Division du droit des brevets, OMPI, Genève

M. Elangi Botoy Ituku, Administrateur de projet, Secteur de l'infrastructure mondiale, Division de l'accès à l'information et aux savoirs, Section de l'appui à l'innovation et à la technologie, OMPI, Genève

M. Dick M. Kamugasha, Directeur, *Technology Development Centre, Uganda Industrial Research Institute (UIRI)*, Kampala

M. Jonathan Winston de Leon Salvacion, Doyen, *School of Graduate Studies*, Manille

10 h 45 – 11 h 00

Pause-café

11 h 00 – 13 h

SESSION III

PROMOTION DE LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT DANS L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Cette session portera sur l'innovation dans l'agriculture, considérée comme l'un des principaux moteurs de développement pour l'Afrique. Elle traitera de la façon dont la propriété intellectuelle, la science, la technologie et l'innovation peuvent faciliter la transformation du secteur agricole moyennant l'accroissement de la productivité, l'amélioration des procédés de transformation après récolte et, d'une manière générale, la valeur ajoutée à ce secteur aux fins du renforcement de sa compétitivité.

- a) Promotion de l'innovation dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur des agro-industries
- b) Promotion des obtentions végétales pour renforcer la productivité de l'agriculture et la sécurité alimentaire

Modérateur : M. Papa Abdoulaye Seck, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Dakar

Panélistes : M. Mohamed Shariff Mohamed Din, Professeur, Faculté de médecine vétérinaire, *University Putra Malaysia*, Serdang, Selangor, Malaisie

M. Alhaji Tejan-Cole, Directeur des affaires juridiques, *African Agricultural Technology Foundation (AATF)*, Nairobi

M. Yemi Akinbamijo, Directeur exécutif, Forum de la recherche agricole en Afrique (FARA), Accra

Mme Diana Oyena Akullo, Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union Africaine, Addis Abeba

M. Peter Button, Vice Secretary-General, Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), Genève

Discussion

13 h – 14 h 30

Pause déjeuner

14 h 30 – 16 h 15

SESSION IV

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA CRÉATION DE RICHESSES – GESTION DE L'IMAGE DE MARQUES DE PRODUITS ET DE SERVICES

Considérés comme une source majeur d'avantage concurrentiel, les marques et les dessins et modèles sont essentiels à la commercialisation de nouveaux produits et services; leur rôle en tant que facteurs d'innovation et moteurs de croissance dans l'économie mondiale est de plus en plus reconnu et il est donc important que les décideurs adoptent des cadres juridiques adaptés pour protéger les marques et les dessins et modèles afin de stimuler l'innovation et de renforcer la compétitivité. Cette session visera à examiner, sur la base d'exemples concrets, comment le système de la propriété intellectuelle façonne et valorise les idées novatrices, transformant l'intangible en actifs concrets dotés d'une valeur monétaire.

- a) Promotion et protection des produits locaux, des services, du tourisme et du sport au niveau local
- b) Utilisation des marques collectives, des marques de certification et des indications géographiques pour tirer parti des produits réputés sur les marchés intérieur et international
- c) Promotion du franchisage et du marchandisage en Afrique

Modérateur : à déterminer

Panélistes : Mme Pajchima Tanasanti, ancienne Directrice de l'Office de la propriété intellectuelle de la Thaïlande, Bangkok

Mme Marina Sauzet, Consultante en propriété intellectuelle, Tartegnin, Suisse

M. Thebe Ikalefeng, Fondateur et président, Brand Leadership Group, Bryanston, Afrique du Sud

M. Ramon Gonzalez Figueroa, Directeur général, Conseil de réglementation de Tequila, Jalisco, México

Discussion

16 h 15 – 16 h 30

Pause-café

16 h 30 – 18 h 15

SESSION V

LA CONTRIBUTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE L'INNOVATION À LA PROMOTION DE L'INDUSTRIALISATION POUR UNE CROISSANCE DURABLE EN AFRIQUE

Cette session portera sur la façon dont la propriété intellectuelle, la science, la technologie et l'innovation peuvent promouvoir l'industrialisation pour une croissance durable de l'Afrique; elle mettra en évidence l'importance que revêt l'adoption de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle et portera également sur la contribution des systèmes de gestion nationaux, régionaux et internationaux des droits de propriété intellectuelle au développement économique.

- a) Établissement de politiques institutionnelles efficaces en matière de propriété intellectuelle et d'innovation, ainsi que de stratégies en faveur de partenariats public-privé durables
- b) Promotion de l'usage et l'adaptation des technologies existantes et les innovations issues des savoirs traditionnels et endogènes
- c) Promotion de l'utilisation des systèmes d'enregistrement régionaux et internationaux en matière de propriété intellectuelle aux fins du renforcement de la compétitivité

Modérateur : Son Excellence M. Joshua Setipa, Ministre du commerce et de l'industrie, Maseru

Panélistes : M. Tom Ogada Professeur, Directeur exécutif, *Innovation and Technology Management Services*, Nairobi

M. McLean Sibanda, Président directeur général, *the Innovation Hub, Innovation Centre*, Johannesburg

M. Kasirim Nwuke, Chef, Nouvelles technologies et innovation, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Addis-Abeba

M. Fernando dos Santos

M. Paulin Edou Edou

Discussion

18 h 30 – 19 h 30

Rencontre des jeunes inventeurs avec S.E. Mme Ameenah Gurib-Fakim et M. Francis Gurry

Jeudi 5 novembre 2015

9 h 00 – 10 h 45

SESSION VI

**CONNECTER LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT (R-D) ET LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AVEC LES INDUSTRIES AUX FINS
DE LA CRÉATION DE VALEUR**

Les résultats de la recherche-développement sont une source importante de propriété intellectuelle. Dans tout État industrialisé, l'un des moteurs du développement économique est la coopération entre les instituts de R-D et l'industrie. Cette coopération se traduit par un risque partagé, un processus de partage des risques qui réduit autant que possible le coût élevé de la recherche pour l'industrie alors que les instituts de R-D financés par des fonds publics sont conçus pour supporter ces risques sans éroder le capital des actionnaires.

- a) Environnement de R-D dans l'industrie et limitation des risques – limitation des dépenses pour réduire l'érosion du capital des actionnaires
- b) Capacités en matière de R-D et niveau de risque accepté dans le secteur public – l'échec vu comme une "bonne chose"
- c) Promotion de la recherche collaborative – une valeur ajoutée pour l'industrie

Modérateur : S.E. M. Bruno Jean Richard Itoua, Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Brazzaville

Panélistes : M. Julius O. Akinyemi

M. Barthélémy Nyasse

M. Mohamed Shariff Mohamed Din

M. McLean Sibanda

Discussion

10 h 45 – 11 h 00

Pause-café

[Fin du Groupe de discussions]

Mardi 3 novembre 2015

GROUPE II : DROIT D'AUTEUR ET CRÉATIVITÉ AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES ÉCONOMIES AFRICAINES

15 h 45 – 17 h 15

SESSION I

LE DROIT D'AUTEUR COMME INCITATION ET MOTEUR DE CROISSANCE AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

Cette session multidisciplinaire permettra de passer en revue l'incidence du nouvel écosystème numérique sur les industries de la création et leurs marchés : quelle est l'influence du numérique sur les chaînes de valeur, quels sont les secteurs de croissance et les nouveaux marchés pour la création et comment ces industries peuvent tirer parti des nombreuses retombées indirectes de la créativité pour promouvoir le tourisme, l'éducation et le patrimoine culturel. Cette session portera également sur le rôle du droit d'auteur dans le financement de la créativité et la stimulation du marché africain de l'art.

- a) Rôle du droit d'auteur dans le financement des entreprises de la création et la structuration de ces industries
- b) Exploration des nouvelles entreprises de création, applications mobiles en ligne, du tourisme et de la culture
- c) Le patrimoine culturel à l'ère du numérique
- d) Stimulation du marché africain de l'art : le droit de suite de l'artiste.

Modérateur : M. Papa Massene Sene, Chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), Université Cheikh Anta Diop, Dakar

Panélistes : Mme Marisela Ouma, Directrice exécutive, Conseil du droit d'auteur, Nairobi

M. Barthelemy Togu, Artiste peintre, Yaoundé

M. Didier Awadi, Studio Sankara, Dakar

M. Rob Hooijer, *International Federation of the Phonographic Industry* (IFPI), Johannesburg

Discussion

17 h 15 – 18 h 30

SESSION II**UTILISATION STRATÉGIQUE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
DANS L'INDUSTRIE DU SPORT**

Alors que le sport est devenu une activité économique, le financement de sa branche professionnelle est de plus en plus tributaire d'une protection et d'une commercialisation efficaces des actifs de propriété intellectuelle pour les fédérations, équipes, organisateurs et les sponsors. Cette session vise à améliorer la compréhension de l'importance de la propriété intellectuelle pour le développement du sport professionnel et l'organisation de grandes manifestations sportives. Elle sera également l'occasion de réfléchir sur les pratiques recommandées et d'échanger des données d'expérience en vue d'élaborer des stratégies de propriété intellectuelle efficaces pour appuyer la création d'entreprises et de richesses dans ce secteur et promouvoir la valeur du sport.

- a) Production de contenu sportif africain
- b) Génération d'actifs de propriété intellectuelle dans le sport : la création de valeur
- c) Droits de radiodiffusion et droits des médias dans le domaine du sport
- d) Vers des stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle relative au sport

Modérateur : S.E. M. Fodé Seck, Ambassadeur, Représentant permanent du Sénégal aux Nations Unies, New York

Panélistes : Mme Simone Lahorgue Nunes, *Levy & Salomão Advogados*, Rio de Janeiro, Brésil

M. Howard Stupp, Directeur des affaires juridiques, Comité international olympique (CIO), Lausanne, Suisse

Professeur Abdoulaye Sakho, Directeur de l'École doctorale sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, Directeur fondateur du Master droit du sport, Université Cheikh Anta Diop, Dakar

Discussion

19 h 30

Réception et soirée culturelle

Mercredi 4 novembre 2015

9 h – 10 h 45

SESSION III

MUSIQUE ET AUDIOVISUEL À LA CROISÉE DES CHEMINS : TENDANCES ET STRATÉGIES

Cette session portera sur l'incidence de l'évolution de l'écosystème numérique sur la production, la distribution et la consommation de contenu audiovisuel et musical. Elle traitera du rôle du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles administré par l'OMPI et de la façon dont des cadres juridiques actualisés en matière de droit d'auteur peuvent permettre aux pays de récolter les fruits économiques et sociaux de la transformation technologique et d'améliorer la situation socioéconomique des créateurs et des artistes-interprètes. Elle passera en revue les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics pour mettre en place un environnement propice à la créativité et à la viabilité financière des secteurs audiovisuel et musical.

- a) Promotion des opportunités et modèles juridiques en ligne
- b) Rôle de la législation
- c) Amélioration du statut social des artistes-interprètes : le Traité de Beijing de l'OMPI

Modérateur : M. Aziz Dieng, Conseiller technique principal du
Ministre de la culture et de la communication, Dakar

Panélistes : M. Benoit Machuel, Secrétaire général, Fédération
internationale des musiciens (FIM), Paris
M. Tidjane Deme, Directeur, Google Afrique, Dakar
Mme Dorothy Ghattuba, Président directeur général,
Spielworks, Nairobi
M. Salif Traoré, Gaou Productions, Abidjan

Discussion

10 h 45 – 1 h 00

Pause-café

11 h 00 – 13 h

SESSION IV

PROMOTION DE L'INCLUSION SOCIALE ET RENFORCEMENT DES PERSPECTIVES D'APPRENTISSAGE : LE TRAITÉ DE MARRAKESH

Cette session portera sur les politiques et stratégies à même de stimuler le développement et la diffusion du savoir et de la créativité, notamment au moyen de la publication d'ouvrages éducatifs. Elle traitera du rôle clé que peut jouer le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées s'agissant de stimuler l'accès des déficients visuels aux œuvres imprimées et permettra de dégager des stratégies pour accélérer l'entrée en vigueur de ce traité crucial. Il sera aussi question de la façon dont le Consortium pour des livres accessibles (ABC) peut contribuer à ces objectifs ainsi que du rôle important des bibliothèques et des éditeurs.

- a) Promotion de l'accès à l'économie du savoir et de l'inclusion sociale : le rôle des éditeurs et des bibliothèques
- b) Création de plates-formes : le Consortium pour des livres accessibles (ABC)

Modérateur : S.E. M. Mustapha Khalfi, Ministre de la communication, Ministère de la communication, Rabat

Panélistes : S.E. Mme Hendrietta Bogopane-Zulu, Ministre délégué, Ministère du développement social, Pretoria, Afrique du Sud

Mme Awa Cissé, Consortium des Bibliothèques de l'enseignement supérieur du Sénégal (COBESS), Dakar

Mme Michelle Woods, Directrice, Division du droit d'auteur, Secteur de la culture et des industries de la création, OMPI, Genève

Mr. Abdullah Saiwaad, Directeur général, Readit Books Ltd., Dar es Salaam

Discussion

13 h – 14 h 30 Pause déjeuner

14 h 30 – 16 h 15 **SESSION V**

LA TÉLÉVISION SE CONVERTIT AU NUMÉRIQUE : LE RÔLE DES RADIODIFFUSEURS

Le passage complet à la télévision numérique terrestre et la libéralisation du paysage audiovisuel en Afrique offrent une occasion sans précédent de favoriser, d'une part, l'émergence de secteurs de la radiodiffusion et de l'audiovisuel axés sur le marché et, d'autre part, une mutation sociale, économique et culturelle. Cette session donnera un aperçu de l'écosystème télévisuel en plein essor et des défis légaux et commerciaux auxquels sont confrontés les radiodiffuseurs à l'ère du numérique, tels que le piratage du signal et la production de contenus

concurrentiels et de qualité. Elle traitera également de l'incidence de la protection des organismes de radiodiffusion pour les économies et la culture en Afrique

- a) Comment le numérique transforme l'écosystème
- b) Questions juridiques et commerciales qui se posent dans la production et la distribution de contenus audiovisuels
- c) Vers un traité sur la radiodiffusion

Modérateur : M. Mamadou Baal, Directeur, Comité national de pilotage de la transition de l'analogique au numérique, (CONTAN), Dakar

Panélistes : M. Jean-Christophe Ramos, Directeur des affaires corporate de Canal+Afrique, Dakar
M. Aynon Doyle, Directeur des politiques recherche et développement, MultiChoice, Johannesburg
M. George Twumasi, *African Public Broadcasting Foundation*, Londres

Discussion

16 h 15 – 16 h 30 Pause-café

16 h 30 – 18 h 15 **SESSION VI**

VERS L'EXCELLENCE DANS LA TRANSPARENCE, LA RESPONSABILITÉ ET LA GOUVERNANCE

Cette session portera sur le rôle de la gestion collective dans la promotion de la croissance du marché numérique africain et sur les mesures concrètes à prendre pour améliorer son fonctionnement de manière à offrir aux créateurs et à leurs représentants un système de gestion des droits plus accessible, plus responsable et plus transparent. Les participants passeront en revue les perspectives des créateurs et des utilisateurs ainsi que les moyens de renforcer la coopération entre les services numériques et les organisations de gestion collective, de même que les procédures de concession de licences en ligne et l'importance que revêt la mise à disposition de sources de données fiables.

- a) Le rôle de la gestion collective à l'ère du numérique
- b) Valoriser efficacement l'exploitation du contenu
- c) Gestion des données

Modérateur: Mme Irène Vieira, Directrice générale, Bureau ivoirien du droit d'auteur (BURIDA), Présidente du Comité africain de la confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeur (CISAC), Abidjan

Panélistes : Mme Dora Makwinja, Directrice générale, Copyright Society of Malawi (COSOMA), Lilongwe

M. Olav Stokkmo, Secrétaire général, Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction par reprographie, Bruxelles

Mme Nadia Vally, Bureau de la propriété intellectuelle (UKIPO) Londres

Discussion

Jeudi 5 novembre 2015

9 h 00 – 10 h 45

SESSION VII

VALORISER LA PARTICIPATION DE L'AFRIQUE À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Cette session couvrant un large éventail de questions portera sur les stratégies concrètes visant à intégrer la créativité et le droit d'auteur aux plans économiques nationaux ou régionaux. Elle passera en revue les pratiques recommandées pour promouvoir les entreprises de création et la commercialisation des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore par les entreprises au niveau communautaire. Elle traitera également des modèles de financement novateurs pour les entreprises et les partenariats public-privé en vue de stimuler le développement d'un secteur culturel axé sur le marché ainsi que la confiance des investisseurs.

- a) Promotion d'une stratégie en matière de contenus numériques pour l'Afrique
- b) Commercialisation des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore par les entreprises au niveau communautaire
- c) Intégration de la créativité et de la culture dans les programmes économiques et plans de développement : pratiques recommandées
- d) Expérience dans le financement de la création de contenu (capital-risque, participations, financement participatif)

Modérateur : M. Éric Baptiste, Directeur général, Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), Président du Conseil d'administration de la CISAC, Toronto, Canada

Panélistes : M. Eric Chinje, Président directeur général, *Africa Media Initiative*, Yaoundé

M. Claude Grunitzky, Président, TRUE, Londres

Mme Sandra Oyewole, Associée, *Oyewole Law Firm*, Lagos, Nigeria

Discussion

10 h 45 – 11 h 00

Pause-café

[Fin du Groupe de discussions II]

Jeudi 5 novembre 2015

GROUPES I ET II – SESSION PLÉNIÈRE

11 h 00 – 12 h 45

**PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'OMPI ET TABLE RONDE
CONSACRÉE À L'INDUSTRIE DE LA MODE ET DU DESIGN EN
AFRIQUE : CRÉER ET RETENIR LA VALEUR PAR LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE**

Modérateur : Mme Nicola Searle, Professeur adjoint, *Institute for Cultural and Creative Entrepreneurship, Goldsmiths, University of London* (ancien Conseiller économique à l'Office de propriété intellectuelle du Royaume-Uni), Londres

Panélistes : M. Alphadi Siednaly, créateur de mode, Alphadi, Paris

Mme Sadiya Gueye, créatrice de mode, Dakar

M. Hicham Lahlou, décorateur d'intérieur, Casablanca, Maroc

Mme Clare Lissaman, Directrice, *SOURCE Consultancy, the Ethical Fashion Forum*, Londres

Mme Romaine-Abbey Quartey, Directrice, Fashion Lane, Accra

M. Bryan Ramkilawan, Président directeur général, Cape Town Fashion Council (CTFC), Le Cap, Afrique du Sud

Questions – réponses

12 h 45 – 14 h 30

Pause déjeuner

14 h 30 – 15 h 45

**RAPPORT SUR L'ATELIER DESTINÉ AUX JEUNES INVENTEURS
ET CRÉATEURS SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE,
L'INNOVATION, LA CRÉATIVITÉ ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE**

Discussion

15 h 45 – 16 h 00

Pause-café

16 h 00 – 17 h 00

Reprise de la plénière : présentation des rapports

17 h 00 – 18 h 00

Présentation et adoption du texte issu de la conférence

18 h 00

Clôture

[Fin du document]